

De la Zone 30 à la VILLE 30



« Puisque les villes ont été massacrées, il faut les reconstruire comme après un “bombardement” résultant non pas de la guerre mais d’une pratique trop intensive de l’automobile » HG VALH



Gentilly
18 avril 2019

CREATION DE LA RUE DE L'AVENIR

1988 à la suite d'une opération menée par la Ligue
Contre la Violence Routière dans 40 villes en novembre
1987 et intitulée :



MEMBRES FONDATEURS :

- Associations de sécurité routière et de victimes
- Associations spécialisées (Vélos, cyclotourisme, piétons..)
- Associations de Parents d'élèves et d'éducation populaire

Plusieurs cultures

Généraliste

Action pédagogique

OBJET :

- améliorer les conditions de vie en milieu urbain
- œuvrer pour un partage plus équilibré de l'espace public
- faire adopter des mesures de modération de la circulation et de protection du cadre de vie urbain
- favoriser la sécurité des usagers

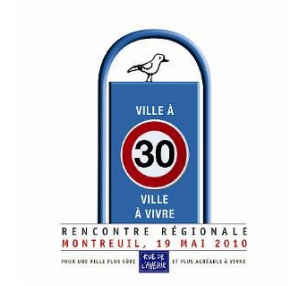


DES ACTIONS POUR UNE VILLE PLUS SURE ET PLUS AGREABLE

- **Décembre 2005** **Code de la rue**



- **2010** – MONTREUIL et ARLES « **VILLE à 30, VILLE A VIVRE** »



- **Sept 2010 – Nov 2011** Concours Ile-de-France

LA RUE... ON PARTAGE!

- **8 février 2013** PARIS Initiative citoyenne européenne



- **Rencontres : Bordeaux 2011 Rennes 2013 Nantes 2014 Poitiers 2016 Dunkerque 2017 Paris/Montreuil 30 ANS 2018**
- **Rue aux enfants rues pour tous**



LES POINTS ABORDES

1 La zone 30

- Les Textes
- Pour quelles raisons ?

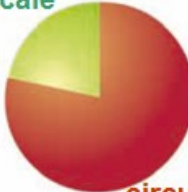
2 De la zone 30 à la ville à 30



3 Quelques principes pour une démarche ville 30

4 Une démarche ville 30 à Gentilly ? Quelques observations

STATUTS ET VITESSE POSSIBLES EN MILIEU URBAIN

Statut de la zone ou de la voie	 aire piétonne	 zone de rencontre	 zone 30	 agglomération
Vitesse maximale	Allure du pas	20 km/h	30 km/h	50 km/h
Équilibre vie locale / circulation	 vie locale	 vie locale	 vie locale	 vie locale

ville30.org d'après CERTU

La zone 30 Les textes

Décret du 29 Novembre 1990 « *Mieux adapter la réglementation concernant la vitesse au type de voie et à l'usage qui en est fait* » Zone 30 : prépondérance de la vie locale **70 à 80% voirie**



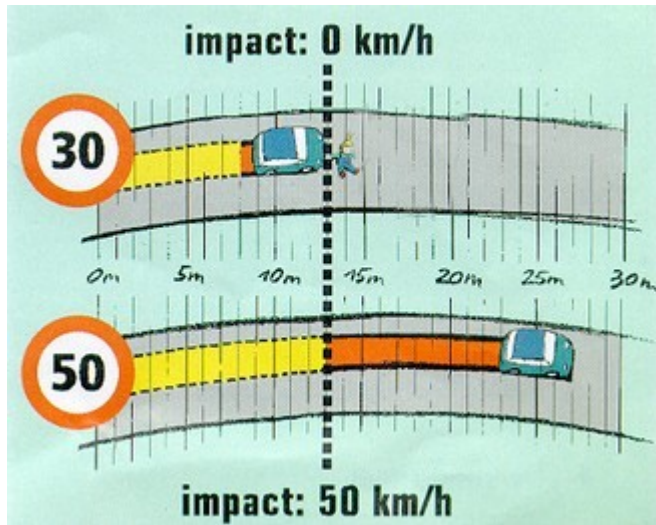
" Le terme zone 30 désigne une section ou un ensemble de sections de routes constituant dans une commune **une zone de circulation homogène**, où la vitesse est **limitée à 30 km/h**, et dont les **entrées et sorties sont annoncées par une signalisation et font l'objet d'aménagements spécifiques** »

=/= Décret 2008 :

Toutes les chaussées (en zone 30) sont à double sens pour les cyclistes

L'aménagement (de la zone) doit être cohérent avec la limite de vitesse applicable

Le 30 Km/h Pourquoi ? Des acquis pour la sécurité

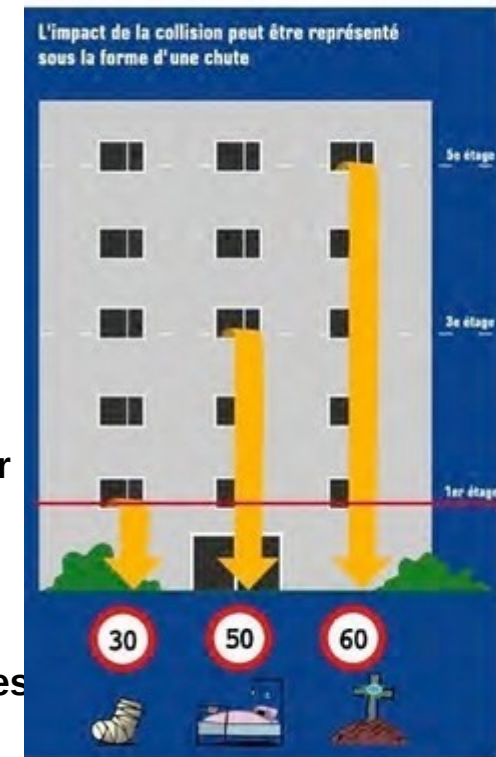


Parlement européen Résolution du 27 septembre 2011

Mesure 54 :

Recommande vivement aux autorités responsable de limiter à 30 km/h la vitesse maximale dans les zones résidentielles et sur toutes les *routes à voie unique des zones urbaines qui ne présentent pas de piste distincte pour les cyclistes*, ce afin de mieux protéger les usagers de la route vulnérables

A vitesse élevée, danger élevé



Tout véhicule en circulation accumule de l'énergie. Elle est d'autant plus grande que le véhicule roule rapidement. Une vitesse double provoque une force quadruple. Lors d'une collision, cette énergie est libérée et détermine de façon décisive les conséquences de l'accident.

Lorsque la vitesse de collision dépasse 30 km/h, les chances de survie des piétons impliqués décroissent rapidement.

On peut comparer la violence de la collision sur le corps humain avec la violence du choc subi lors d'une chute: une collision avec une voiture roulant à 30 km/h correspond par exemple à une chute du 1er étage.

Des acquis pour la qualité de ville



GENTILLY 18 AVRIL 2018

Des acquis pour les déplacements actifs

Lorient



Ferrare



Paris



Maastricht

De la zone 30 à la démarche ville à 30

L'article 47 de la loi « relative à la transition énergétique pour la croissance verte » promulguée le 18 août 2015 prévoit la possibilité pour les maires de réduire, sur tout ou partie des voies de l'agglomération ouvertes à la circulation publique, la vitesse de circulation en dessous des limites prévues par le code de la route.

Un renversement des valeurs : les zones 30 ne sont plus considérées comme « zones particulières de circulation » car le 30km/h devient normal et le 50km/h ou le 70km/h sont à « régime particulier » cf les arrêtés pris
Grenoble Annecy

Passage de la ville « espace de circulation » à prédominance automobile à la ville « espace de vie » : vies des personnes, vie de la ville.

- la rue n'est plus un simple tuyau et dans les choix concernant ces espaces de vie transit automobile doit être réduit ou supprimé
- la rue est un espace urbain support d'une vie locale riche et complexe

De la zone 30 à la démarche ville à 30

3 éléments clefs pour une généralisation

•Sécurité

Evaluations font état d'une réduction de 25% à 40% des accidents.

Cible agglomérations : France 27% des tués, 67% des blessés (cf Chiffres Gentilly)

Risque décès piéton à 50km/h est 5 fois plus élevé qu'à 30km/h (Rosen Sanders 2009)

Enjeu des + 60 ans (important compte tenu du vieillissement de la population)

•Lisibilité

De 1990-2015 Les zones 30 se sont multipliées et se sont agrandies en particulier depuis les mesures complémentaires du Code de la Rue (Juillet 2008) qui donnent sens à une démarche globale d'apaisement de la ville: Principe de prudence, double sens cyclables, zones de rencontre, traversées des piétons.... **MAIS problème de lisibilité !**

•Logique des textes normatifs en faveur des modes actifs

-Art 20 loi sur l'air impose de réaliser un aménagement cyclable. En zone dense = zone 30 (économique !), sur les axes à 50 : piste, couloir bus

- Art R 412-6 (Prudence vis-à-vis des personnes vulnérables) , décret 2/7/2015 Double sens, Piétons : Décret du 17 septembre 2018 renforcement des sanctions (passage piéton)

De la zone 30 à la démarche ville à 30

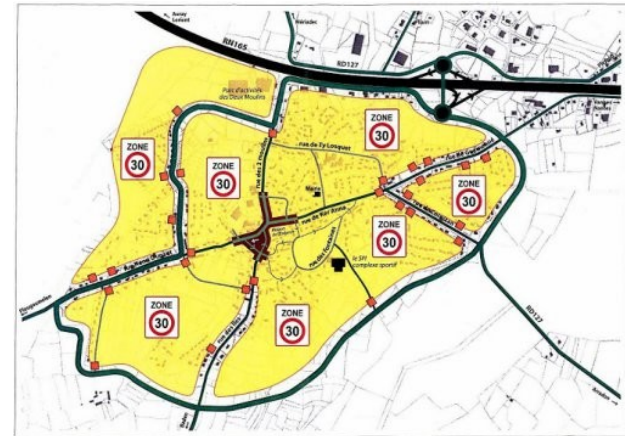
Avant l'Article 47 de la Loi du 17 août 2015

Insécurité juridique : le maire ne peut se servir d'une mesure particulière (Zone 30) pour prendre une mesure globale de réduction de la vitesse à l'ensemble de la commune

Désormais **deux possibilités** :

- Garde en entrée de ville le panneau d'entrée classique (EB10) et des panneaux B30 annoncent les entrées de zone

- Le panneau Zone 30 est associé au panneau EB 10 d'entrée d'agglomération
L'important c'est pas le panneau mais le fait que **70% à 80% des rues soient en zone 30**



De la zone 30 à la démarche ville 30

2 Stratégies :

- a/ **Processus** Zone 30 par Zone 30 : Lorient, Rennes, Nantes, Montreuil, Bordeaux concertation (Angers, Rezé), communication (Metz)

- b/ **Basculement** :

Aménagements simples et contrôle (Zurich), réglementation (Fontainebleau, Grenoble, Cognac), communication (Renens)

Quelque soit le choix une préparation importante est nécessaire :

- Sur le plan **technique** : diagnostic sécurité, Hiérarchisation des voies, expertise d'usage, aménagements utiles
- Sur le plan **social** (Acceptabilité) concertation et pédagogie **Une Ville 30 est un projet partagé**
=/= selon les situations, les quartiers



La ville à 30, c'est favoriser une
« ville à vivre » pour les habitants !

Une fête à Renens pour le 30km/h

De la zone 30 à la démarche ville 30

Villepreux



Puteaux



Quelques principes pour une démarche ville 30:

1. Hiérarchisation des voies en relation avec les fonctions urbaines

Angers

Code de la Rue Quartier St Serge Ney Chalouère

Hiérarchisation des voies Synthèse v.4

Proposition des groupes de travail

- 50 km/h
- 30 km/h - zone 30
- Zone de rencontre existante

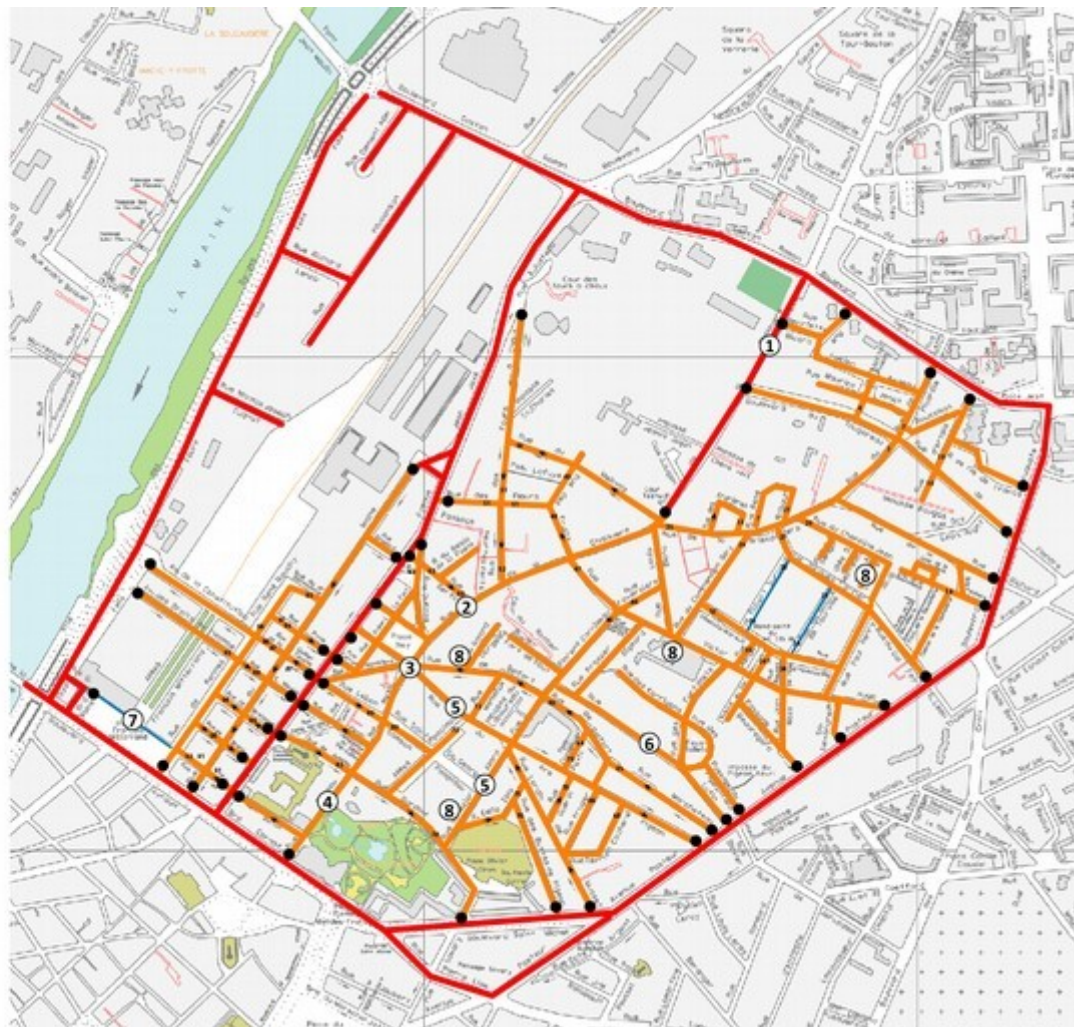
Programme opérationnel

1ère phase : Juillet - Août 2012

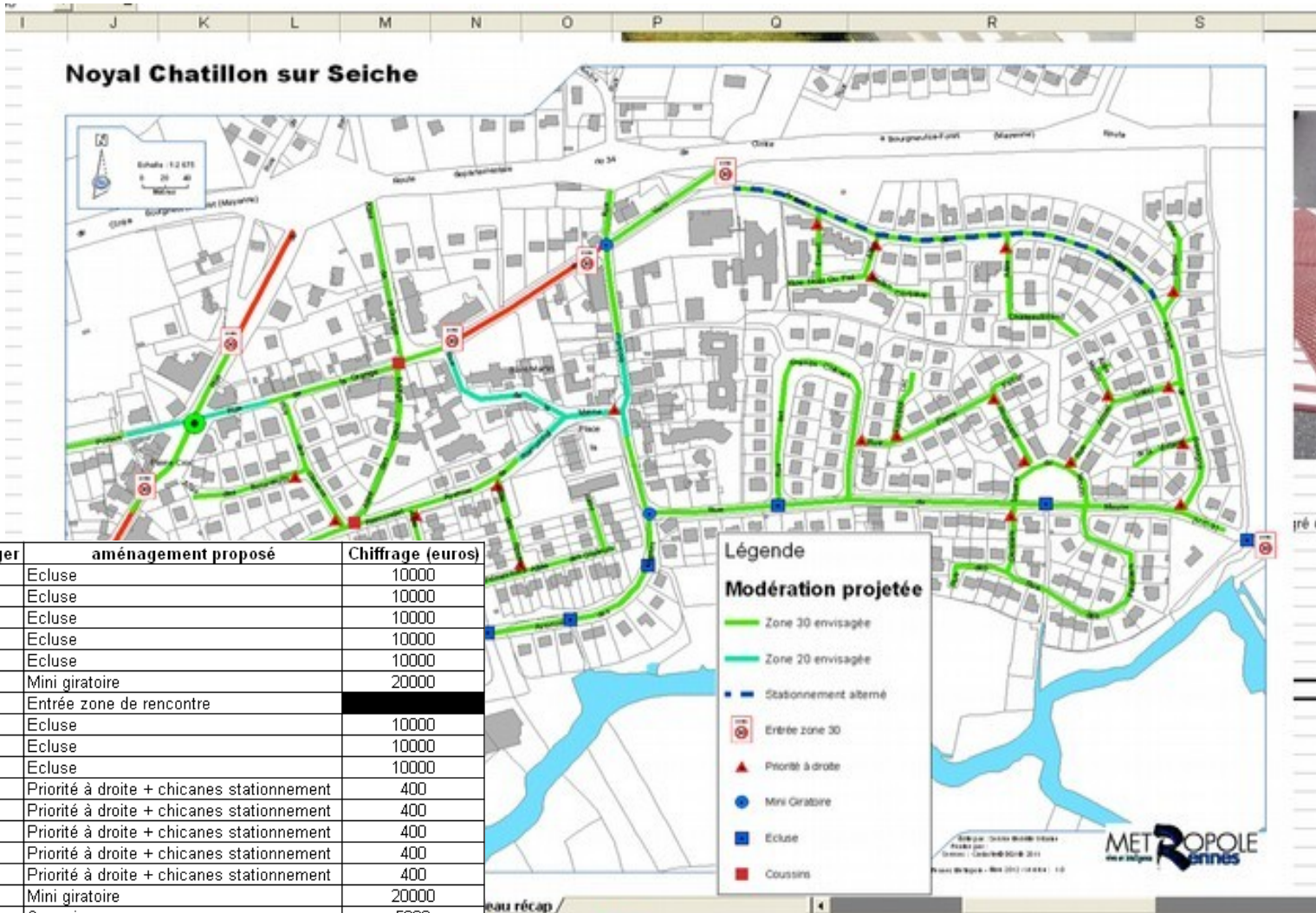
- Mise en place des 2 grandes zones 30 (48 sites)

2ème phase : Septembre 2012 - 2013

- ① Etude mise en zone 30 rue de la Chalouère
- ② Etude suppression transit rue de la Chalouère
- ③ Etude sur mise en zone de rencontre de la Place Ney
- ④ Etude création d'une liaison cyclable rue Boreau
- ⑤ Etude sécurisation des trottoirs rues Pré Pigeon et M. Allard
- ⑥ Organisation du stationnement rue du Lutin
- ⑦ Zone de rencontre place François Mitterrand
- ⑧ Sécurisation des abords des écoles



Quelques principes pour une démarche ville 30:
2. Un projet global de modération



Points à aménager	aménagement proposé	Chiffrage (euros)
1	Ecluse	10000
2 et 3	Ecluse	10000
4	Ecluse	10000
5	Ecluse	10000
6	Ecluse	10000
7	Mini giratoire	20000
8	Entrée zone de rencontre	
9 et 10	Ecluse	10000
11	Ecluse	10000
12	Ecluse	10000
13	Priorité à droite + chicanes stationnement	400
14	Priorité à droite + chicanes stationnement	400
15	Priorité à droite + chicanes stationnement	400
16	Priorité à droite + chicanes stationnement	400
17	Priorité à droite + chicanes stationnement	400
18	Mini giratoire	20000
19	Coussins	5000
20	Coussins	5000
	7 Entrées zones 30	84000
	Total	216000

Quelques principes pour une démarche ville 30

3. Le cas échéant des aménagements adaptés

dimensions des chaussées

Bordeaux



conception des carrefours

Clamart



dispositifs ralentisseurs (chicanes, écluses,...)

Zurich



« portes » d'entrée



Quelques principes pour une démarche ville 30

3 bis Une signalisation pédagogique



Quelques principes pour une démarche ville 30:

4. Et surtout Concertation + Communication



Quelques principes pour une démarche ville 30: 5. Et aussi ...

- réglementation: préférence pour la priorité à droite aux carrefours
- accompagner la généralisation des double sens cyclable,
- la signalisation au sol pertinente
- emploi des zones de rencontre et des aires piétonnes (pour empêcher le transit)
- caractère urbain de l'espace public (équipements divers, éclairage,..)



Une démarche ville 30 sur Gentilly ?

Points forts :

- Convivance (vivre ensemble) réelle, lieux identitaires (marchés),
- Environnement souvent apaisant compte tenu de la végétation (Bièvre + Ilots vert + parcs/stades)
- Gentilly ville « marchable » étant donné les distances à parcourir (2 km/h largeur 1,7 longueur) les cheminements agréables
- Un savoir faire qui existe en matière de modération (Rue Lafouge)
- Une marge pour reconquérir des espaces publics sur le stationnement ?

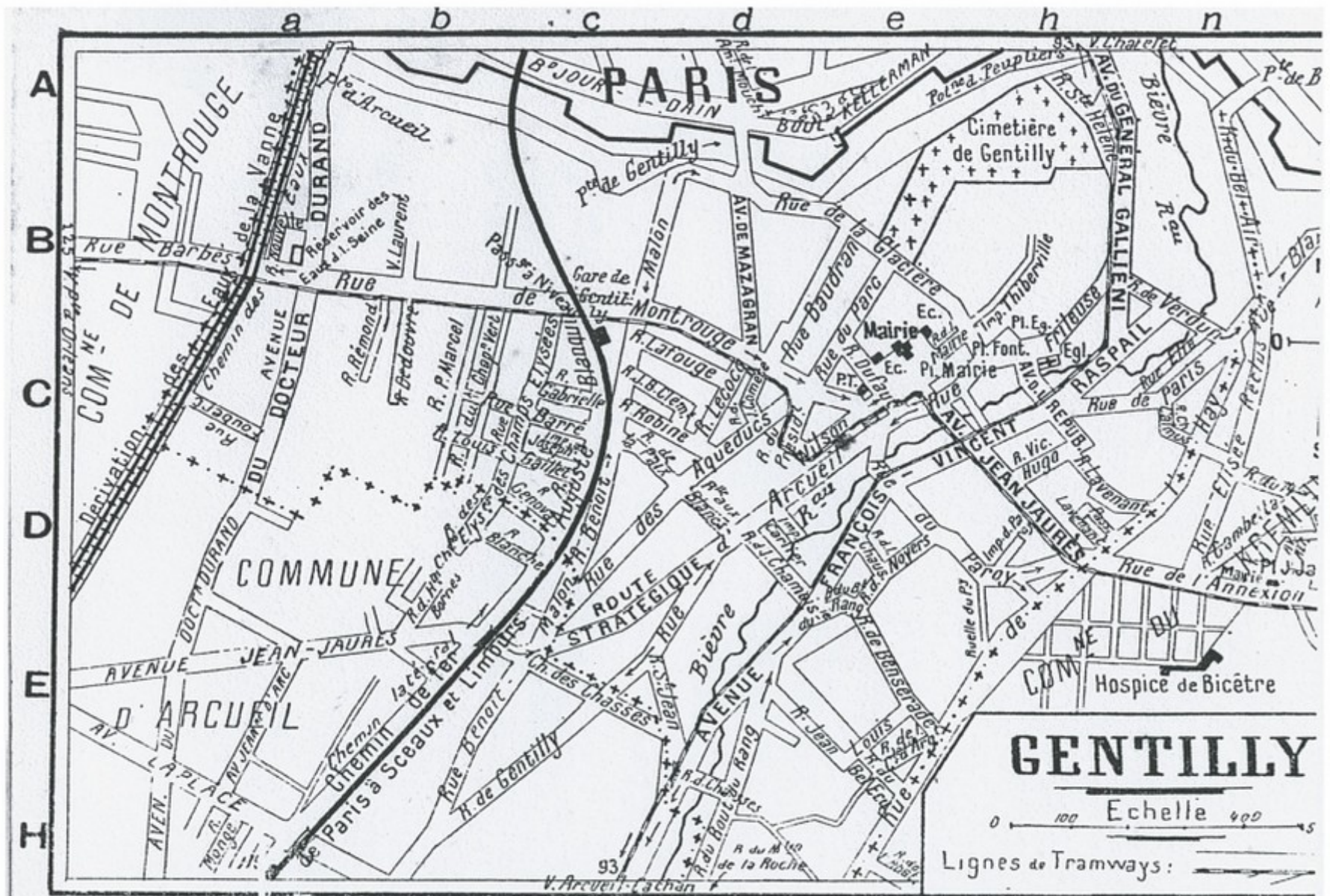
Engagement municipal de favoriser la création de zones 30 et approche espace public bien commun

+ **Réalisations du Département** travaux du CD sur RD 127 A « Passage de la voie en Zone 30 » et RD B (Zone 30 en place à la hauteur de la rue Frérot)

+ **Constats déplacements** (73% utilisent des modes alternatifs Taux d'équipement automobile 57% 2010 à 50 % 2015)

+ **Mobilisation citoyenne** : consultation « Cap sur Gentilly 2030 » + associations locales dynamiques.

Gentilly une carte pour le plaisir.....



Plan extrait du GUIDE HANNEQUIN. 54, Avenue de Clichy, Paris.

Une démarche ville 30 sur Gentilly ?

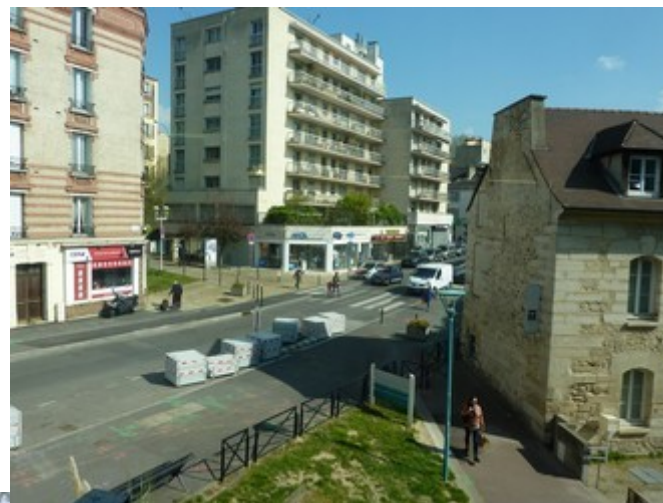
- Gentilly Ville à vivre



Gentilly
18 avril 2019

Une démarche ville 30 sur Gentilly

- **Environnement de qualité** et **Ville marchable**



Une démarche ville 30 sur Gentilly ?

- Travaux sur CD 127 A et B

Avenue Raspail



Avenue Raspail



Une démarche ville 30 sur Gentilly ?

Un savoir faire en matière de modération Une marge en matière de stationnement



Gentilly
18 avril 2019

La démarche ville 30 sur Gentilly

Points problématiques :

Lisibilité en matière de Zone 30 /Zone de rencontre

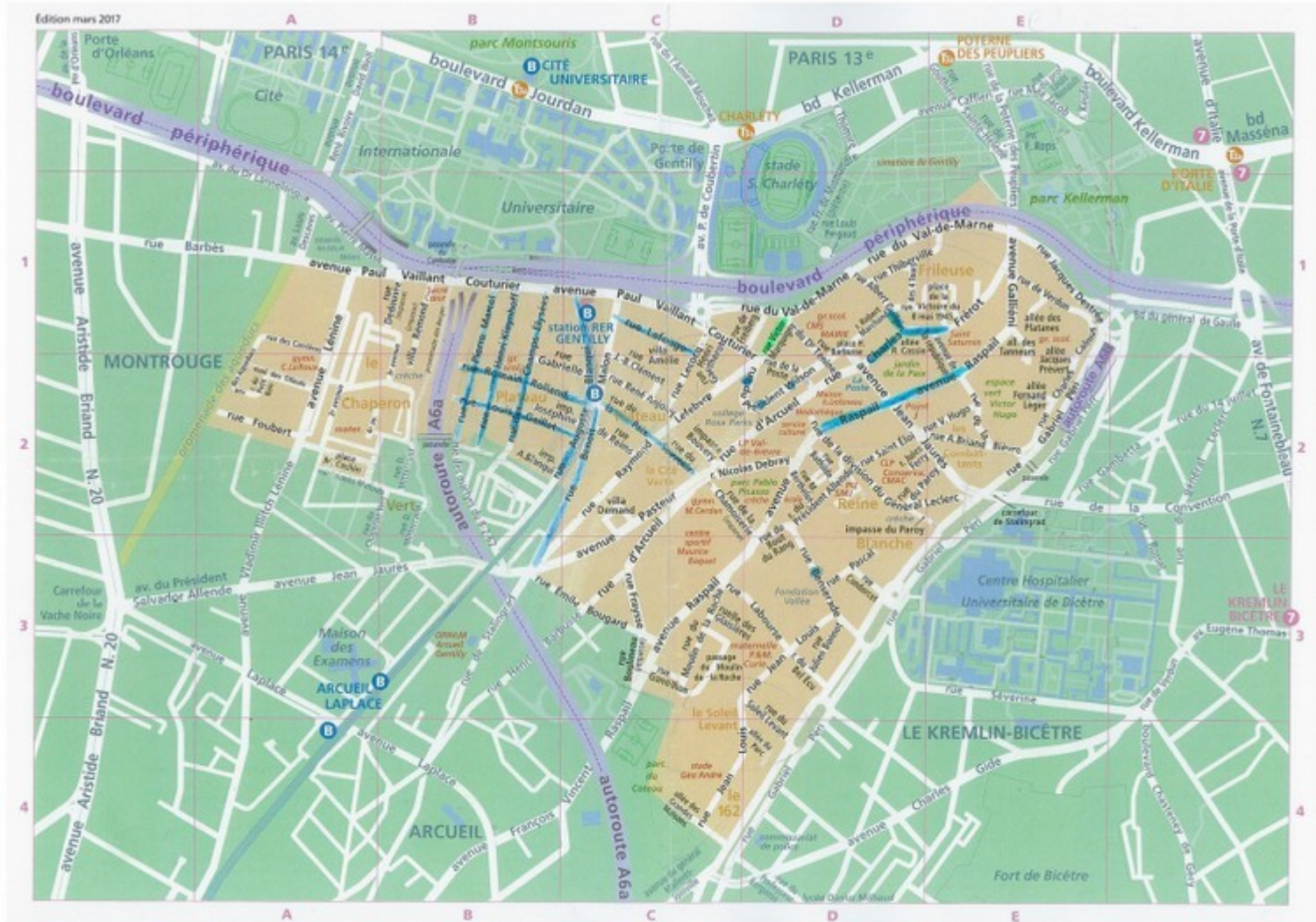
Imbrication avec les communes voisines en particulier Arcueil Quelle convergence possible ?

Importance des voies de transit avec une grande différence entre la semaine et le WE, selon les périodes de la journée

A éclaircir : le positionnement des zones 30 sur les RD 127 A et B question liée en particulier à une délimitation du cœur de ville

Une démarche ville 30 sur Gentilly ?

- La carte actuelle des zones 30



Gentilly
18 avril 2019

La démarche ville 30 sur Gentilly

- **Lisibilité** Benoît Malon vers Arcueil



Rue de la Paix



Rue Frérot vers Rue d'Arcueil



Rue de la paix vers gare RER



Gentilly
18 avril 2019

Une démarche ville 30 sur Gentilly ?



Une démarche ville 30 sur Gentilly ?

- Pb de la cohérence intercommunale



Une démarche ville 30 sur Gentilly ?

- Importance des voies de transit



Une démarche ville 30 sur Gentilly ?



Gentilly
18 avril 2019

Une démarche ville 30 sur Gentilly ?

Pb Semaine/Week End et de l'horaire



Gentilly
19 avril 2019

La démarche ville 30 une réalité



LE BIEN PUBLIC

Grand Dijon - Circulation Vitesse limitée à 30 km/h : la réflexion est lancée



GENTILLY 19 AVRIL 2019



Rennes. Les trois quarts de la ville limités à 30 km/h d'ici 2019!



20's Plenty



Where People Live



La démarche ville 30 sur Gentilly

- Je fais un rêve Henri Barbusse en Zone de rencontre ?



Gentilly
18 avril 2019

De la Zone 30 à la VILLE 30



MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

WWW.RUEDELAVERNIR.COM

Thématique Ville 30

Également www.ville30.org